après vingt minutes de réflexion, donna tort à la Compagnie.

A Philadelphie, la *Bell Telephone Company* avait fait simplement passer ses fils à une distance de 1m65 d'une maison, sans tenir compte des observations du propriétaire; celui-ci ne trouva rien de mieux que de lier les fils entre eux, de manière à interrompre le service, et lorsqu'on envoya des ouvriers pour remettre la ligne en état, il déclara qu'il ne laisserait pas la Compagnie utiliser ses fils, s'il ne lui était accordé quelque compensation. Sa demande n'ayant pas été accueillie, il recommença la même manœuvre, ce qui motiva des poursuites de la part de la Compagnie. Les journaux américains, qui rapportent ce fait, ajoutent qu'il y aura sans doute un compromis, car la perte de ce procès aurait pour les Compagnies de téléphones de très graves conséquences.

En France, l'exploitation des réseaux téléphoniques n'est pas exposée à de pareilles mésaventures. La Société Générale des Téléphones, à Paris, a profité des égouts pour loger ses câbles et, dans les villes de province où elle a créé des réseaux, elle s'est parfaitement entendue avec les municipalités et les particuliers.

Si les Compagnies américaines sont obligées de modifier le système actuel de communication, il ne leur restera d'autre ressource que d'établir à grands frais des conducteurs souterrains. En prévision de cette transformation, il s'est récemment constitué à New-York une Compagnie des lignes électriques qui a obtenu le privilège de poser dans les rues des conduites qui seront louées ensuite aux Compagnies de téléphones et de télégraphes. Le type adopté pour ces conduites est une caisse en bois, de 19 pouces (475 mm.) de largeur sur 7 pouces (175 mm.) de hauteur, divisée en trois compartiments, capables de recevoir chacun 68 fils. Pour atténuer les effets d'induction, les fils sont montés sur une âme en gutta-percha, soumise ensuite à une torsion qui les dispose en spirale : le câble ainsi constitué est noyé dans la paraffine. Il serait prématuré de faire l'éloge de ce système qui ne paraît pas présenter les garanties suffisantes de solidité.

L'adoption de réseaux souterrains, dans les villes où il n'y a pas de réseaux d'égouts, est combattue d'ailleurs au nom de la liberté de la circulation. Les tranchées; ouvertes pour le service du gaz et des eaux, donnent déjà lieu à des plaintes nombreuses : que sera-ce lorsque les chaussées auront reçu une douzaine de canalisations électriques, sujettes, elles aussi, à des réparations fréquentes ? Et à New-York, en particulier, où l'on pratique la distribution du chauffage à domicile au moyen de la vapeur, n'y a-t-il pas à craindre que le voisinage des conduites de vapeur d'eau ne mette promptement hors de service les enveloppes des conducteurs électriques ?

Le problème de l'établissement des communications souterraines présente des difficultés très sérieuses. Nous avons cru devoir indiquer à nos lecteurs dans quelles conditions il est posé aux Etats-Unis : il y a là non-seulement un sujet d'études intéressantes mais une invention à faire avec la certitude de la voir promptement accueillie.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service particulier)

INTÉRIEUR

ÉLECTION MUNICIPALE DE PARIS

XVIe arrondissement

Paris, 9 juillet, minuit 20.

Inscrits. 3457. — Votants 2154.

M. Acloque, conservateur 1079 voix, élu.
M. Chauvin, radical . 1030 voix.

Les décorés du 14 juillet

On a annoncé que M. Camescasse avait été porté pour la croix de commendeur. Il est possible, dit le *Voltaire*, que le préfet de police refuse cet honneur. En sa qualité de député, M. Camescasse pense qu'il ne doit pas accepter de nouvelle distinction.

On cite parmi les nouveaux commandeurs de la Légion d'honneur, M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie.

Quatre préfets vont recevoir la croix d'officier. Ce sont : MM. Pombelle, préfet des Bouches-du-Rhône; Assiot, Préfet de Vaucluse; Duval, préfet de la Côte-d'Or, et M. Cambon, préfet du Nord.

Pour le même grade est proposé M. Rousseau, directeur de la comptabilité au ministère de l'intérieur.

Le parti républicain

La République française constate qu'il s'est opéré une division au sein du parti républicain dans la Chambre, dans la presse, dans le pays peut être aussi, et dit que ce qui divise les républicains ce ne sont pas les principes, mais le tempérament et les habitudes d'esprit.

Les princes d'Orléans

Vienne, 8 juillet.

Demain matin, lundi, les princes d'Orléans et leur suite partiront pour Pesth, où ils vont rendre visite à leur cousin le duc de Cobourg, général autrichien.

De Pesth, les princes se rendront à Altsouth, près Pesth, auprès de leur parent l'archiduc Joseph, généralissime des houssards hongrois. Puis ils reviendront à Vienne, d'où ils repartiront pour Paris si l'état de M. le comte de Chambord le permet.

Vienne, 8 juillet.

Les princes d'Orléans passeront la journée de demain chez le prince Philippe de Cobourg à Pesth.

Ils partiront après-demain pour Altsouth, où habite leur cousin l'archiduc Joseph. Ils reviendront mercredi soir à Pesth et rentreront jeudi à Vienne. MM. Bocher, comte d'Harcourt, de Beauvoir et de Bondy, accompagneront les princes à Pesth, mais ils n'iront pas jusqu'à Altsouth.

RÉUNIONS ANARCHISTES

Lyon, 8 juillet.

On assure qu'à la suite de propos tenus publiquement sur M. Oullins, commissaire de police, dans une réunion contradictoire, deux orateurs anarchistes Ramé et Tivollier seraient poursuivis pour excitation au meurtre, au pillage et à l'incendie.

Le commissaire de police, M. Oullins, assistant à la réunion a été grossièrement insulté par des individus inconnus.

Marseille, 8 juillet.

Une réunion d'une centaine de personnes, qui a eu lieu dans la salle de l'Eldorado a protesté contre le jugement de Louise Michel, et a voté par 39 voix l'ordre du jour suivant :

« Les socialistes révolutionnaires protestent contre la condamnation de Louise Michel et vote le blâme le plus énergique. Ils s'engagent à mettre à mort les jurés de la Seine, si jamais ils se trouvent à leur présence. Tapage énorme.

La séance est levée.

Le commissaire de police a dressé procès-verbal contre l'auteur de l'ordre du jour voté.

INCENDIE DU LYCÉE DE TOULOUSE

Toulouse, 9 juillet, 1 h. 30.

Deux corps de bâtiments du Lycée comprenant une salle de dessins, deux dortoirs et l'ancienne chapelle ont été incendiés.

Les effets et la literie ont été brûlés. Aucun accident de personne. Le feu a éclaté pendant la promenade des élèves.

La pose du cable de Saïgon à Haï-Thong

Saïgon, 8 juillet

A une voix de majorité, le Conseil colonial a décidé de payer pour la pose du cable de Saïgon à Haï-Thong, le quart du prix d'achat et d'avancer le second quart de la somme nécessaire, pourvu que ce second quart lui soit remboursé.

Le Conseil colonial a réitéré son offre de se charger de tous les frais dans le cas où l'Indo-Chine serait réunie sous un gouvernement unique.

Le baron de Courcel

Le baron de Courcel, ambassadeur à Berlin, doit prendre un congé aussitôt après la fête nationale du 14 juillet. Son absence ne se prolongera pas au delà d'un mois.

EXTÉRIEUR

Le choléra

Le Caire, 8 juillet.

Un cas suspect a été constaté la nuit dernière au Caire.

Constantinople, 8 juillet.

Le conseil sanitaire a décidé de soumettre les navires, provenant de la mer Rouge, à la même quarantaine que les provenances d'Egypte.

Brindisi, 8 juillet.

Une manifestation populaire a eu lieu hier dans le but d'empêcher le débarquement de la malle des Indes, dans la crainte du choléra. Les autorités italiennes ont dû intervenir.

La dynamite à Cork

Cork, 8 juillet.

Une boîte contenant 500 à 600 cartouches de dynamite a été découverte, hier, par la police, enterrée à Inchigaggan, près de Cork.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE NUIT. — On nous communique la lettre suivante :

« Roubaix, 7 juillet 1883.

« Le Président de la Chambre de commerce, à M. le Maire de la ville de Roubaix.

» Monsieur le Maire,

» Depuis deux ans, le service télégraphique était prolongé jusqu'à minuit, au moyen d'une somme de huit cents francs que notre Chambre de commerce payait à l'Etat. A défaut de ressources budgétaires, la Chambre avait dû recourir à une souscription qui ne lui a pas été renouvelée. Dans cette situation, elle m'écrit à M. le Ministre pour lui demander de l'exonérer de cette subvention annuelle et de continuer néanmoins le service de nuit ; mais il n'a pas été fait droit à notre requête, ainsi que le témoigne la lettre ci-jointe de M. le directeur des Postes et Télégraphes du Nord.

» La Chambre de commerce croit, Monsieur le Maire, que cette prolongation du service télégraphique de 9 heures à minuit est fort utile à Roubaix et qu'il serait regrettable de la voir supprimer. Elle vient en conséquence solliciter du Conseil municipal le vote de la subvention de 800 francs, faute de laquelle le service de nuit cessera à partir du 16 courant.

» Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» A. DELFOSSE. »

« Lille, le 5 juillet 1883.

» Monsieur le Président,

» Vous m'avez fait connaître que la Chambre de commerce de Roubaix, qui s'était engagée à verser une subvention annuelle de 800 fr. pour la prolongation du service télégraphique de cette ville jusqu'à minuit, cessera de payer cette subvention à l'expiration du semestre courant.

» Le ministre a décidé que, à partir du 16 juillet, le bureau télégraphique de Roubaix ne sera plus ouvert au public que de 7 heures du matin (8 heures en hiver) à neuf heures du soir.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très-distinguée.

» *Le directeur des Postes et Télégraphes du département du Nord,*

» Signé : BLERZY. »

LE SYNDICAT DE LA COMPAGNIE des tramways de Roubaix et Tourcoing n'ayant pu accepter les conditions onéreuses proposées par la ville de Roubaix, pour la construction d'une double voie de railways dans la rue de la Gare, — et désireux de consacrer une partie des fonds disponibles aux améliorations du service, — a l'avantage d'informer le public que la Compagnie sera bientôt en mesure d'augmenter le nombre des départs sur la ligne conduisant de la Grande-Place de Roubaix à la Grande Place de Tourcoing, de manière à ce que les intervalles entre deux départs soient de 12 minutes au lieu de 17.

CONCOURS INTERNATIONAL DE TIR. — Hier à onze heures et demie a eu lieu dans la salle de fêtes de la mairie de Roubaix, la distribution solennelle des prix aux lauréats du concours international de tir, organisé par la fédération du Nord, dans le stand du *Cercle des Carabiniers roubaisiens.*

La cérémonie était présidée par M. Pierre Catteau, conseiller général, président d'honneur du *Cercle des Carabiniers Roubaisiens*, ayant à ses côtés M. Amand Haringkouck, président du même cercle, M. Candelier, président de la fédération du Nord et du Pas-de-Calais, M. Alphonse Wibaux, M. Henri Buisine et divers autres membres de la commission.

M. Candelier, président de la fédération, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Nous regrettons vivement l'absence de M. l'Adjoint, qui devait venir présider cette distribution de prix. Au nom de la Fédération du Nord, je tiens à lui en exprimer mes regrets.

Permettez-moi aussi de remercier la *Grande Harmonie* qui a bien voulu, pour la 2e fois, prêter son gracieux concours à cette fête, pour en rehausser l'éclat. Laissez moi ajouter, Messieurs, que vous avez raison d'honorer et d'encourager des sociétés qui, comme les nôtres, poursuivent un but patriotique.

Il existe malheureusement en France, comme je l'écrivais dernièrement, un courant d'opinion dans le public et dans le Gouvernement, qui, sans nous être défavorable, est à notre égard complètement indifférent. C'est pour réagir contre cette indifférence, contre cette inertie que l'idée m'est venue de fonder la Fédération des sociétés de tir du Nord de la France. Je me suis mis à l'œuvre avec courage, avec ténacité, en homme convaincu du but utile qu'il poursuit : et dussé-je y consacrer toute mon énergie et toutes mes forces, je parviendrai, j'espère, à faire triompher la cause du tir. C'est une œuvre essentiellement nationale ; aussi si je le droit de compter sur l'appui, le concours et le dévouement de tous les gens de cœur.

Le Gouvernement, malheureusement, il faut bien le reconnaître, qu'a-t-il fait jusqu'ici en faveur du tir ? Je ne crois pas exagérer en disant : rien. Ce n'est pas avec les quelques prix sans valeur accordés chaque année par les ministres au moment de nos concours que l'on encourage des sociétés aussi utiles que les nôtres. Et que seraient souvent ces pauvres concours sans la générosité de certains présidents d'honneur, de certaines personnes vraiment patriotes qui sont heureux de leur témoigner toutes leurs sympathies par des dons magnifiques ? Le Gouvernement devrait il laisser ce soin, j'allais dire ce plaisir, à l'initiative privée ? Ne devrait-ce pas être un devoir sacré de s'occuper de nous d'une façon sérieuse ? S'il le voulait nous pourrions rendre au pays d'incalculables services. Ne devrait-il pas s'inquiéter de notre programme, de notre manière de faire, de nos résultats ? Du moment où une question présente un coté patriotique, doit il rester indifférent ? Ne devrait-il pas au contraire l'étudier, s'en préoccuper vivement ? Mais non, jusqu'ici est-ce routine, est-ce indifférence, le Gouvernement reste complètement étranger à nos sociétés ; pour lui elles semblent ne pas exister ; elles doivent vivre de leur propre vie, se créer elles-mêmes toutes les ressources nécessaires : si elles réussissent tant mieux, si elles échouent tant pis.

Est ce le moyen de rendre le tir populaire ? Et cependant le Gouvernement peut-il se désintéresser d'une question aussi capitale et qui touche d'aussi près aux intérêts les plus chers du pays, à la défense du sol ? Aujourd'hui que le tir est devenu pour ainsi dire une nécessité de la vie, puisque tout le monde est soldat, ne doit-on pas chercher à en développer le goût par tous les moyens possibles ? Pourquoi le Gouvernement qui, chaque année, dépense des sommes considérables pour l'éducation militaire de nos jeunes soldats, en faisant brûler en pure perte des cartouches à blanc, ne donne-t-il pas les mêmes cartouches, mais à balles, pour être employées dans certaines conditions dans les tirs civils ?

Ne pourrait il pas exiger, par exemple, que chaque année tous les hommes appartenant à l'armée à un titre quelconque, fussent forcés d'aller tirer 20 ou 25 balles dans des villes désignées ? Ne pourrait-on pas attirer à nos cibles les jeunes gens à partir de 16 ou 17 ans, en leur promettant une diminution de temps de service militaire, s'ils ont obtenu des diplômes de bon tireur ? Cela coûterait annuellement au budget un chiffre de 1 ou 2 millions, je le veux bien; mais croyez-vous qu'il n'y aurait pas encore économie pour l'Etat ? Calculez ce que lui coûte un soldat pendant 3 ou 5 ans ! Si le temps de service peut pour un grand nombre être diminué de moitié ou d'un tiers seulement, quelle dépense en moins !

Calculez maintenant ce que l'on brûle de poudre avec nos jeunes conscrits et sans aucun profit pour leur instruction. Qu'apprennent ils d'ailleurs comme tir au régiment ? Pas grand chose, informez vous. Si, au contraire, ces mêmes jeunes gens venaient s'exercer à nos stands, quelle différence concluente en notre faveur ! Sous le direction des habiles tireurs que compte chaque société, ne pourrions-nous pas en très-peu de temps former d'excellents élèves ? Que le Gouvernement fasse contrôler ces études par des officiers, s'il le veut, peu m'importe le moyen qu'il emploiera, mais qu'il daigne enfin s'occuper d'une question des plus graves : la défense du pays n'est elle pas en jeu ? Nous voyons nos amis les Suisses et les Belges honorer les tireurs et le tir de toutes les manières, en organisant de grands concours fédéraux qui sont de vraies fêtes dans le pays; et nous, nous avons l'air de trouver cela complètement inutile ? Les Allemands eux mêmes, ces bons Allemands favorisent aujourd'hui chez eux ces sortes d'établissements, et nous seuls, nous restons en arrière. D'où vient cette indifférence, cette inertie ? Sommes-nous moins patriotes ?

Allons, Messieurs, il est temps de secouer cette torpeur, de faire sortir le Gouvernement de sa trop longue réserve, il est temps d'agir. Unissons toutes nos forces : la Fédération a pour but en nous groupant d'avoir un plus grand moyen d'action. Nous réussirons, croyez-en sûrs, mais il ne faut pas vous rebuter des nombreuses difficultés que nous rencontrerons. Voyez quels heureux résultats nous avons déjà obtenus ! Notre Fédération, en moins de six mois a eu le temps de se constituer, d'organiser des statuts et un premier concours fédéral, malgré la mauvaise volonté de certains personnages que je ne veux pas nommer et l'indifférence des autres. Ce premier concours vient de finir, n'a-t-il pas pleinement réussi ? N'est ce pas encourageant pour l'avenir ? A part l'élément militaire qui nous a fait complètement défaut, ce qui est à peine croyable, les autorités civiles et M. le Préfet du Nord en tête, ne nous ont-ils pas donné des preuves de toutes leur bienveillance et de toutes leurs sympathies ? La Presse du Nord n'a-t-elle pas été unanime à nous féliciter et à nous prêter tout son appui ? Tout cela n'est-il pas de nature à nous donner de l'espoir ?

Si, Messieurs ; un grand pas est déjà franchi, on commence à connaître notre œuvre et à l'apprécier: tout le monde comprend aujourd'hui la nécessité de former des soldats en donnant à la jeunesse une éducation virile. Propageons donc le goût du tir, c'est la meilleure manière de travailler au relèvement national: nous aurons à lutter beaucoup, j'en suis sûr, mais pas de faiblesse, pas de défaillance; courage et comptez sur le dévouement de votre Président, qui ne vous fera jamais défaut si sa santé le lui permet. En avant donc, rappelons-nous notre devise: *Pro Patria.*

Après l'appel des lauréats, M. Haringkouck a pris la parole en ces termes :

« Messieurs,

» Mon honorable collègue, M. Candelier, ayant pris la parole, je ne m'attendais pas à l'honneur de parler devant vous

» Mais je manquerais à tous mes devoirs si je n'adressais pas de publics remerciements aux généreux donateurs, qui nous ont permis d'offrir des prix dont la splendeur est étalée sous vos yeux, et témoigne éloquemment de la libéralité de ceux à qui nous les devons.

» Je remercie le Conseil municipal qui nous a toujours maintenu son allocation annuelle.

» Je remercie notre estimé président d'honneur, M. Pierre Catteau, dont les dons magnifiques ont attiré dans notre stand, des tireurs venus de tous les pays.

» La lutte a été chaude, le triomphe pénible, mais et glorieusement acheté, puisque nous comptons — chose rare dans les annales du tir — huit maximum.

» Et maintenant messieurs, je viens terminer par un dernier appel aux pères de famille. Je viens leur dire : « Envoyez vos enfants à notre Stand; ils se perfectionneront dans l'art du tir, sous l'œil et les conseils de maîtres habiles.

» Vous préparerez ainsi à notre France de vaillants soldats, et à nos ennemis de redoutables adversaires.

» A tous, messieurs, amis et étrangers, je dis: Revenez souvent nous voir, vous trouverez toujours un accueil sympathique et fraternel. » (Longs applaudissements.) »

Pendant la séance, la *Grande Harmonie*, sous la direction de son chef, s'est faite vigoureusement applaudir à diverses reprises.

TIR A LA CARABINE. — Voici le résultat du concours à la plus belle balle, qui a eu lieu hier au cercle des *Carabiniers roubaisiens.* — 1er prix, le portrait du vainqueur, don de M. Mlle, M. Carlos Cordonnier fils, de Roubaix, 11 m/m 14/20. — 2e, un révolver, don de M. le Ministre de la guerre, M. Jules Léonard, de Tourcoing, 13 m/m 8/20. — 3e, tableau-porcelaine, don de M. Boliaert-Lemoinier, Carabinier roubaisien, 19 m/m 19/20. — 4e, médaille en vermeil, don du doyen des Carabiniers roubaisiens, M. G. Dervaux, de Tourcoing, 20 m/m 14/20. — 5e, médailles en argent, don de M. le Ministre de la guerre, M. Th. Grimomprez, de Roubaix, 22 m/m 10/20. — 6e, médaille en bronze, don de M. Frère, directeur du journal *Le Carabinier*, M. Hubert Cambrai, de Roubaix, 32 m/m 17/20.

UN VÉRITABLE TRIOMPHE. — Nous recevons la dépêche suivante :

Colombes, 8 juillet, 8 h. s.

La *Lyre Roubaisienne* a obtenu :
Le premier prix d'honneur ;
Le premier prix d'exécution ;
Le deuxième prix de lecture à vue.
Nos félicitations aux lauréats.

LE CONCERT DE LA « GRANDE HARMONIE ». — Il n'y avait pas moins de deux mille auditeurs dans le vaste parc de M. Cavrois-Mabieu, pour entendre le concert donné dimanche par la *Grande-Harmonie.* Les dames avait fait assaut de toilettes, dont l'élégance et le bon goût le disputaient à la richesse.

Sous l'action de la lumière diffuse qui rayonnait hier à travers les nuages, ces toilettes offraient un aspect délicat et un ensemble de tons très-harmonieux.

Le succès de la *Grande-Harmonie* a été ce qu'il devait être, c'est-à-dire, tout simplement colossal. Nous noterons au passage une fantaisie sur *Il Crociato*, qui a fourni à M. Montigny, piston-solon, l'occasion de mettre en relief les inépuisables ressources de son talent.

L'*Enchanteresse* a littéralement *enchanté* l'auditoire. M. Paul Fournier a prouvé, dans une polka pour clariuette, qu'il avait amplement mérité le prix qu'il vient de remporter au Conservatoire de Bruxelles, sur des concurrents dont nous connaissons, par le récit de nos confrères belges, la grande science musicale d'exécution. M. V. Vaissier produit avec son instrument ingrat des effets d'autant plus à remarquer que les difficultés sont plus nombreuses.

Le grand succès a été pour *Martha.* Cette musique ondoyante, à effets délicats, à teintes voilées, demande une exécution des plus habiles et des musiciens complètement maîtres de leur talent. Comme nulle musique ne possède au plus haut point ces qualités que la *Grande Harmonie*, il n'est pas surprenant que le public ait accueilli la finale par de longs applaudissements.

Après la musique savante à effets ménagés de Flotow, la *Grande-Harmonie* a exécuté les *Erynnies* qui, sous des apparences de musique champêtre, laissant au chant du hautbois la part prépondérante, cache, par la multiplicité et la rapidité des reprises, des difficultés d'ensemble qui ne sauraient être surmontées que par un orchestre ou une harmonie composée d'artistes faisant corps par l'étendue et la souplesse du talent de chacun de ses membres.

C'est assez dire que ce morceau est, par excellence, dans les cordes de la *Grande-Harmonie*, qui s'est joué, sans effort, d'obstacles insurmontables, même pour les musiques de la plus grande valeur.

M. Victor Delannoy conduisait lui même la *Grande-Harmonie.* Tout ce que nous pourrions dire sur la science et l'habileté dont il a fait preuve pendant cette audition, resterait au-dessous de la vérité.

Un incident s'est produit pendant l'entr'acte. Une mignonne petite fille jouait sur la pelouse avec d'autres enfants, lorsqu'elle est tombée soudain dans l'étang.

M. Beele, maître maçon, rue de la Promenade, a volé à son secours. Il est entré tout habillé dans l'eau, et il a ramené la victime de cet accident saine et sauve. Cette scène avait jeté un vif émoi dans le public.

FÊTE DE NUIT. — Chez M. Pierre Catteau, illumination féérique avec toujours quelque chose d'imprévu et de nouveau. Nous sommes au courant de certains projets pour la saison prochaine; mais nous ne voulons pas commettre d'indiscrétion.

L'inépuisable imagination de M. Pierre Catteau, lorsqu'il s'agit d'être utile et agréable à ses concitoyens, conçoit des projets dont la réalité merveilleuse et fantastique font pâlir les contes des *Mille et une nuits.*

Ce que M. Pierre Catteau fera l'année prochaine dépassera certainement tout ce qu'on a vu jusqu'à ce jour, et que tout le monde avait cru ne pouvoir être dépassé.

Dans la fête d'hier, la *Concordia* a très-correctement enlevé les *Dragons de Villars*, un allegro militaire, une polka pour piston et le *Pré aux Clercs.* Mais elle ferait bien de se défier des difficultés de *Mignon*, dont la musique savante et compliquée demande de longues études préparatoires.

M. Louis Dassen, piston solo, et M. César Petit clarinettiste, ont été applaudis, et c'était justice, dans deux solos.

L'*Union des Travailleurs* a chanté les chœurs qui lui ont valu, au concours de Rusil, une ample moisson de médailles.

Le public Roubaisien, qui est un public connaisseur et difficile, a ratifié, par ses acclamations, la décision du jury de Seine-et-Oise.

La fête s'est terminée par un de ces feux d'artifices comme on n'en voit que chez M. Pierre Catteau.

UN CONCERT-FESTIVAL a été donné hier après-midi, à Wattrelos, par la musique municipale et diverses autres, parmi lesquelles la *Grande Fanfare* de Roubaix. Cette fête musicale avait attiré beaucoup d'étrangers. Toute la commune était sur pied. Le succès a été très grand. On a particulièrement applaudi les deux sociétés de Wattrelos et de Roubaix.

BREVET DE CAPACITÉ. — Les dames de la Ste-Union des Sacrés-Cœurs de Tourcoing, ont présenté deux élèves aux examens du brevet de capacité, Mlles Malfait et Rembsuville. Toutes les deux ont été reçues et ont fait honneur à la direction intelligente et dévouée de leurs maîtresses. Les nombreux succès par lesquels ce pensionnat se signale chaque année, ont été justement appréciés et sont une marque de la solide instruction que la jeunesse y reçoit.

L'INSTITUT SÉVIGNÉ vient de faire recevoir au brevet de capacité cinq élèves, dont les noms suivent : Mlles Léontine Broux, Marie Brouillard, Marie Nys, Caroline Rogeaux, Alix Schrive, ce qui porte à onze le nombre de ces élèves brevetées dans le courant de l'année scolaire 1882-83.

CONCOURS COLOMBOPHILES. — Voici la liste des concours colombophiles qui auront lieu à Roubaix et dans les environs, les 14 et 15 juillet :

14 juillet. — Lille : Fédération. Paris.
15 juillet. — Roubaix : Fédération, Union. Paris. — Roubaix : Union, rue Saint-Antoine, Paris. 2,500 francs prix d'honneur. — Lille : Le Nord. Longeau. — Toucoing : Fédération. Oreil. — Faches : L'Espérance. Albert. — Tourcoing (Croix-Rouge) : Le Pigeon Noir, Saint Just. — Anzin : Cercle Fédéral, Bretigny.

ARRESTATIONS. — La police a arrêté un ouvrier tisserand, Albert Lepers, qui avait donné un coup de couteau sur la tête de l'un de ses camarades, à la suite d'une querelle qui avait éclaté entre eux.

La blessure n'est heureusement pas grave.

La police a arrêté également un autre ouvrier, Alphonse Pinay, pour insultes et coups à un agent.

TOURCOING

MGR LE COMTE DE CHAMBORD. — Une messe a été dite hier matin, à six heures et demie, en l'église Saint Christophe, pour Monseigneur le comte de Chambord.

Il y avait une très grande affluence.

Pendant toute la semaine une messe sera dite chaque matin, à sept heures, en la même église et à la même intention.

FUNÉRAILLES DE M. HOUWEN. — Vendredi, à dix heures, ont eu lieu à Marcq-en-Barœul, dans l'église Notre-Dame-des Victoires, au hameau du Pont, les funérailles de M. Houwen, curé de cette paroisse depuis environ quinze ans.

La charité de M. Houwen était inépuisable. Il ne pouvait voir un pauvre sans lui venir en aide. Quand il n'avait pas, il empruntait pour secourir la misère honnête, et on sait que bien des fois il s'est imposé de dures privations pour se procurer la satisfaction de faire l'aumône.

Aussi le pauvre la vénérait et M. le curé n'avait que des amis dans sa paroisse.

Le jour des funérailles, l'église, bien que très vaste, était trop étroite pour contenir tous ceux qui voulaient rendre un dernier hommage au respectable curé.

Parmi les assistants nous avons remarqué M. Désiré Debuchy, député ; M. Paul Ducrocq, notaire à Marcq-en-Barœul et président de la Société de secours mutuels Saint-Vincent ; une grande partie des conseillers municipaux de la commune, et plusieurs Tourquennois qui n'ont point oublié le bien fait dans la paroisse Notre Dame par M. Houwen, lorsqu'il y était vicaire.

A la sortie de l'église, le cortège funèbre marcha dans l'ordre suivant :

1° La musique du tissage de M. Scrive, de Marquette ;
2° L'instituteur du Pont, ses adjoints, ses élèves ;
3° Les dames de la Sainte-Union et leurs élèves ;
4° Les membres de la fabrique ;
5° Les conférences;
6° Le clergé de la paroisse St-Vincent et un grand nombre de prêtres.

Derrière le cercueil venait une foule nombreuse et recueillie. On y comptait beaucoup d'ouvriers.

Leur tenue respectueuse et leur physionomie affligée, disaient combien était grande la perte qu'ils venaient de faire.

L'absoute a été donnée par M. le doyen de St-Christophe, de Tourcoing.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Delesalle, maire de Marcq-en-Barœul ; Gustave Scrive, industriel; Wetzel-Nenghebaur, propriétaire et Verbiest propriétaire.

EXAMENS. — Mlles Autoinette Delcroix et Henriette Golaudin, élèves de l'école municipale dirigée par Madame Descy-Gigon, viennent d'obtenir l'une et l'autre le brevet de capacité.

PÈRE ET FILS. — Un bon vieillard, assis à la table de son fils, mangeait tranquillement quelques pommes de terre.

Il croyait que, chez son fils, il devait lui être permis de satisfaire son modeste appétit il se trompait.

Au moment où il ajoutait une pomme de terre à celles qui lui avaient été comptées, il reçut sur le nez un violent coup de poing qui lui mit le visage en sang.

Le pauvre père mêla ses larmes au sang qui coulait, et la police prévenue dressa procès-verbal contre le fils dénaturé dont on ne saurait trop flétrir la lâche et coupable conduite.

UN JEUNE VOLEUR. — Alphonse Josson, âgé de 14 ans, demeurant à Neuville, est venu faire une petite promenade à Tourcoing.

Il avait soif et n'avait pas un sou dans sa poche.

La situation était très embarrassante, et Josson se demandait comment il pourrait en sortir.

En rôdant dans le chemin de la Tossée, il vit une porte ouverte ; c'était celle du cabaret, et dans ce cabaret il n'y avait qu'une femme, une femme qui dormait !

Impossible de résister à la tentation. Josson entra très discrètement, mit la main dans un tiroir rempli de sous, et... la cabaretière se réveilla et maintint Josson prisonnier jusqu'à l'arrivée de la police.

POMPE A VAPEUR. — En voyant passer ce matin sur la Place, la pompe à vapeur, on a cru à un incendie. La pompe, en ce moment, n'était point destinée à son usage ordinaire.

Du côté du Blanc-Four un des tuyaux conducteur des eaux de la Lys s'était brisé. Il en résultait une inondation qui menaçait les maisons voisines.

Les pompes du Blanc Four et de Bousbecque étaient insuffisantes pour conjurer le danger. On fit appel à la pompe à vapeur de Tourcoing, qui rendit immédiatement le service qu'on attendait d'elle.

ARRESTATION. — Un acte odieux d'immoralité a déterminé l'arrestation de Charles-Louis Adyms.

VOL D'UN JAMBON. — Un cabaretier de Mouveaux, M. Carlos Lefebvre, avait posé sur une table de son estaminet un magnifique jambon.

Il s'absenta quelques instants, et quand il revint, le couteau à la main, pour couper une tranche qui devait faire son déjeuner, le jambon avait disparu.

Quatre consommateurs, qui se trouvaient dans la cour au moment où le cabaretier avait apporté le jambon, avaient disparu aussi.

N'est-on pas autorisé à croire que jambon et consommateurs sont partis de compagnie ?

QUERELLE. — Une querelle est survenue entre Martial Bernard et Mathilde Descamps.

Chacun plaida son innocence devant la police.

La police les trouve coupables l'un et l'autre et dressa contre eux procès-verbal.

ARMENTIÈRES

LA MAIRIE D'ARMENTIÈRES reste vacante : M. Tahon persiste dans sa résolution de se retirer. Vendredi, plusieurs membres du Conseil municipal ont fait une démarche auprès de lui ; ils ont trouvé M. Tahon inébranlable.

LILLE

DISTRIBUTION DES PRIX AUX ÉLÈVES DES COURS PROFESSIONNELS DE LA MÉTALLURGIE. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la distribution des prix aux élèves des cours professionnels de la métallurgie a eu lieu hier au Palais-Rameau.

La séance annoncée pour quatre heures ne s'est ouverte qu'à cinq heures sous la présidence de M. Moreau, conseiller général du canton de Roubaix-Est.

Au bureau, avaient pris place à côté du président, MM. Giard, député de Valenciennes, Crépy, Charles Marcoing, Pamélard, Emile Brousse, député des Pyrénées-Orientales, et Werquin, adjoint au maire.

Il y avait à peine trois cents personnes dans la vaste enceinte du Palais-Rameau. Après l'exécution de la marseillaise par la musique d'Hellemmes, la parole a été donnée à M. Werquin.

L'orateur a expliqué qu'il n'était là que pour représenter le maire empêché, et pour affirmer les sympathies de la municipalité envers les chambres syndicales d'ouvriers. L'administration aurait peut-être bien des réserves à faire sur les discours qui vont être prononcés, mais elle ne veut se souvenir que de ce qui rapproche et non point de ce qui divise.

Il y a quelques temps, dit l'orateur, vous n'auriez pas pu vous syndiquer, vous grouper, vous réunir. Aujourd'hui tout le monde a le droit de réunion et d'association, et comme pour donner une consécration officielle à ce droit, la municipalité a mis au service des chambres syndicales de la métallurgie, le plus vaste local dont elle dispose : le *Palais-Rameau.*

M. Werquin termine son allocution par le cri de : Vive la Liberté !

Après M. Werquin le secrétaire de la Chambre syndicale lit le compte-rendu de l'année scolaire qui vient de se terminer. Il remercie la société industrielle du Nord qui fait don des fournitures complètes pour 40 élèves, et la municipalité qui a mis à leur disposition un vaste local. Il associe à ses remerciements la Compagnie de Fives, la Compagnie du Nord et l'administration des tabacs qui ont permis la visite de leurs ateliers aux élèves des cours professionnels.

M. Emile Moreau a fait ensuite un pompeux éloge de la société philotechnique et de l'enseignement professionnel. Il a terminé par un remiement de la municipalité Lilloise. Je remercie encore, dit-il, M. l'adjoint Werquin des promesses qu'il a bien voulu adresser à l'association philotechnique, mais je me souviens que cette sympathie s'est autrefois démentie, notamment après une très éloquente conférence de M. de Lanessan qui eut le don de déplaire à la municipalité, et qui nous fit refuser le local du Théâtre.

L'auditoire applaudit cette boutade, tandis que M. Werquin ne sait trop quelle contenance garder.

Le clou de la séance a été la conférence de M. Emile Brousse, député des Pyrénées Orientales.

Très élégant, très jeune — c'est à peine s'il a 28 ans — le type méridional très accusé, le geste désordonné, la phrase redondante et l'accent fortement épicé, tel est le député de la Cerdagne.

M. Emile Brousse s'est déclaré l'ennemi des grèves, qui ne doivent éclater qu'après une longue organisation, et des fonds de réserve accumulés de longue main.

Il est l'ennemi du collectivisme, qu'il ne connaît pas d'ailleurs; car, il nous en a expliqué le mécanisme d'une façon absolument erronée. Pour lui le collectivisme consiste dans la suppression de la propriété individuelle, dans la substitution de l'Etat aux propriétaires privés. — Ce qui est exact, c'est dans la location ensuite par l'Etat, à titre de bail à terme; des propriétés de la collectivité. — Ce qui est une formidable erreur de définition.

Pour M. Brousse la solution de la question sociale est toute entière, d'abord dans le développement de l'épargne populaire, ensuite dans l'association des petits capitaux, versés dans des caisses mutuelles, et dans l'ouverture de crédits par la Banque de France, réorganisée, c'est-à-dire *nationalisée*, c'est l'expression éminemment vague dont s'est servi l'orateur aux entreprises ouvrières.

L'Etat joue dans tout cela un rôle à peu près prépondérant. Il est le banquier des caisses mutuelles: le banquier chargé de pourvoir aux besoins des ouvriers tombés avant l'heure de la retraite sur le champ de bataille du travail.

L'orateur prétend que ce sont là les théories socialistes de Louis Blanc. Il a raison par certains côtés. L'intrusion de l'Etat devenant le factotum universel, c'est bien de l'économie sociale à la mode de Louis Blanc; mais celui-ci voulait quelque chose de plus, il voulait que l'Etat donnât du travail à ceux qui n'en avaient point.

On sait ou cela nous a mené en 1848.

Deux fois M. Brousse a failli verser dans le libre-échange; il s'est arrêté à temps; mais on sentait que le viticulteur — car M. Brousse est un très-riche viticulteur — reparaissait avec ses théories libre-échangistes

« Chassez le naturel, il revient au galop »

Avant le discours de M. Preusse, on avait procédé à la distribution des prix. Le prix d'excellence offert par M. le maire a été remporté par M. Delaeroix, le prix de dessin géométrique par M. Cordonnier et le prix d'arithmétique par M. Baudart.

La séance a été levée à 7 heures moins un quart.

LE GÉNÉRAL FAIDHERBE. — Nous trouvons dans les *Nouvelles* de Toulouse, la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur en chef,

» Une simple question :

» Le général Faidherbe, qui a voté au S